



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déchets médicaux liés au covid-19

Question écrite n° 44793

Texte de la question

Mme Josiane Corneloup attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'accumulation des déchets médicaux liés à la covid-19. Pour donner un aperçu de la situation, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a passé en revue dans un rapport le poids des produits expédiés par l'ONU entre mars 2020 et novembre 2021 aux pays les plus défavorisés. Ce sont 87 000 tonnes d'équipements de protection individuelle, plus de 140 millions de kits de test, susceptibles de générer 2 600 tonnes de déchets non infectieux, principalement du plastique et 731 000 litres de déchets chimiques. L'OMS, très inquiète sur ce sujet, pointe aussi l'impact environnemental des 8 milliards de doses de vaccin administrées dans le monde, à l'origine de 144 000 tonnes de déchets supplémentaires sous forme de seringues, d'aiguilles et de caisses de sécurité. Environ 97 % des déchets plastiques issus des tests ont été incinérés. Ces dizaines de milliers de tonnes de déchets médicaux mettent à rude épreuve les systèmes de gestion des déchets dans le monde entier et menacent « la santé humaine et environnementale », selon l'OMS, alors que trois établissements de santé sur dix dans le monde ne disposent pas de systèmes de tri des déchets. En conséquence et afin de diminuer l'impact environnemental, elle souhaite connaître les initiatives que le Gouvernement va prendre afin de favoriser la création d'emballages plus petits et plus durables. Elle souhaite également connaître les actions de ce dernier afin de promouvoir la fabrication d'équipements à base de matériaux renouvelables.

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44793

Rubrique : Déchets

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2022](#), page 1672

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)